

# Condition Générales de location des Hébergements.

## 1. Réservation :

La réservation devient effective dès lors que le client aura fait parvenir aux propriétaires un acompte minimum de 25 %, soit par chèque ou virement bancaire, du montant total de la location, avec un minimum d'une nuitée, par chambre réservé. Dans le cas des chèques cadeaux la réservation devient effective :

- **Chèque Cadeau Wonderbox** : à réception de la partie blanche remplie du chèque cadeau
- **Chèque Cadeau Mas Escombelle** : à la réception des billets cadeaux originaux.

## 2. Annulation de location :

Toute annulation doit, être notifiée par email ou courrier avec Accusé de Réception. En cas d'annulation avant le séjour, l'acompte versé sera conservé. En cas d'annulation moins de huit jours avant le séjour, une nuitée par chambre réservée sera due. Pour les chèques cadeau même condition.

### a. Annulation avant l'arrivée dans les lieux :

L'acompte reste acquis aux propriétaires. Ces derniers pourront exiger le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 48 heures avant la date d'entrée dans les lieux, même, en cas de force majeure. Le présent contrat devient nul et les propriétaires peuvent disposer de la location.

En cas de report d'une réservation 48 H avant la date prévue, des frais de gestion forfaitaire de 15 € seront demandé en supplément à condition de pouvoir proposer une date disponible qui convienne dans la même année. Dans le cas contraire un report sur une autre année ne sera pas accepté et la réservation ne sera pas remboursée.

### b. Si le séjour est écourté :

Le prix de la location reste acquis aux propriétaires. Il ne sera procédé à aucun remboursement. Les animaux ne sont pas admis, sauf avec accord préalable et moyennant un supplément par nuitée.

### c. Annulation par les propriétaires :

Les propriétaires, en cas de force majeure et, dans ce cas, le chèque d'acompte ou le chèque cadeau sera restitué, avec la possibilité de proposer un autre hébergement à proximité.

### **3. Objets, Assurance :**

Le propriétaire n'est pas responsable des objets de valeurs laissés dans les chambres et Les animaux. Chaque client doit être assuré en Responsabilité civile pour tous les dégâts et dégradations qu'il pourrait causer.

### **4. Capacité :**

La location des chambres est établie pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de personnes excède celui prévu, les propriétaires pourront refuser ces clients supplémentaires.

### **5. Utilisation des lieux :**

Le client devra assurer le caractère serein de la location et en faire usage selon la destination des lieux.

### **6. Le paiement du solde :**

Le solde de la location est exigible à partir du jour d'arriver du client. Toute prestation complémentaire sera à payé le jour du départ, selon le tarif affiché sur place et en particulier, les repas, les lits supplémentaires, les soins, les boissons à la réception de l'établissement. Le contrat préalable envoyé avant votre arrivé sur place, ne pourra donc plus être contractuel dans le cas ou vous aurez rajouté des prestations ou que le nombre de personne hébergé aura changée.

### **9. Arrivée/Départ :**

Pour une meilleure organisation, nous recevons nos hôtes à partir de 16 heures jusqu'à 19h. Le client doit avertir les propriétaires, un jour avant, en cas d'arrivée tardive ou différée. Le départ doit s'effectuer pour 11 heures.